



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

inscription

Question écrite n° 48182

## Texte de la question

M. François Sauvadet appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des étudiants qui échouent au concours de 1re année de médecine. Les résultats n'étant connus que fin juin, ils n'ont plus la possibilité de s'inscrire dans de très nombreuses écoles où les délais sont dépassés et les inscriptions closes depuis longtemps. Sauf à spéculer sur un échec et à s'inscrire d'office dans une autre branche, ils se trouvent obligés de s'orienter dans une filière qui ne correspond pas à leurs aspirations. Il souhaiterait savoir si une possibilité d'inscription tardive pourrait être envisagée pour ces étudiants.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Sauvadet](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48182

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 octobre 2004, page 7869